

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 17

Artikel: La chanson de la fête du quatorze
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA CHANSON DE LA FÊTE DU QUATORZE

J'AURAI voulu connaître le patriote Marindin. Je me figure qu'un homme qui a conçu la chanson de la « Fita dau quatorze » a dû être un homme heureux, de gros bon sens, un sympathique bon vivant. Quand j'entends chanter ce poème, car c'en est un, mon cœur devient joyeux et je m'écrie, intérieurement : Vive Marindin ! Je comprends que cette chanson soit chère aux Vaudois, car elle est bien de « chez nous ».

Remarquez d'abord, la modestie du poète-patriote. Marindin déclare gentiment qu'il n'a pas l'ambition de passer pour un Th. de Banville ou un Sully Prudhomme (qu'il n'a du reste pas connus). Il nous dit modestement : si la rime est *bétorse*, tant pis, l'important c'est « d'aimer sa patrie ». L'auteur n'a pas non plus la prétention d'avoir fait un chef-d'œuvre puisqu'il nous prévient que ce n'est qu'un « bout de chanson », on bêt dé tsanton.

Le récit descriptif de la fête de l'anniversaire est un petit tableau. Ne voit-on pas, en imagination, tous les garçons du village bien retapés, les jeunes filles, un bouquet à la taille, tout ce monde *habillé en dimanche et rechangé*, pour chanter « qu'on est toujours bien content quand on aime bien sa patrie ? »

Tous les Vaudois adorent le militaire. On sait qu'un sergent-major préfère au titre de « Monsieur » celui de son grade. On sait aussi quel chagrin éprouve un jeune homme de dix-neuf ans, *affranchi à la visite* ; aussi Marindin ne manque pas d'introduire la note militaire dans son patriotique chant. Le *commissé* fait marcher son *dépôt* en tout bon *général* au chant du gai refrain : « Celui qui aime bien sa patrie sera toujours bien content ».

Nous pratiquons la religion, nous autres, Vaudois, nous allons volontiers au *sermon* le dimanche. Nous voyons avec plaisir un service divin figurer dans un rassemblement de troupes, dans une fête fédérale ou cantonale qui fait bien dans le paysage. Le 14 avril de Marindin *tombe* sur un dimanche. Les paroissiens vont à l'Eglise entendre *moissieur le Pasteur* prononcer ce *tant beau prêche*, où il a mis le meilleur de son cœur et énuméré les bénédictions qui nous sont dispensées par la Providence : Les horreurs de la guerre qui nous sont épargnées, les biens de la terre qui nous manquent rarement et nous préservent de la famine, le bonheur que nous avons d'être libres de dime, de cens et de posséder des magistrats intègres. Bref, c'est tout un mandement de Jeune !

Le sermon a été un peu long (le Vaudois aime les prédications courtes), aussi quand le pasteur a dit : « Amen », ses auditeurs se sont empressés, ne pensant pas mal faire, d'aller *boire un verre* chez Grégoire qui, lui aussi bien retapé en broussetout et bonnet de velours et pantoufles brodées, sert les demi-pots à ses clients. Tout le monde chante « qu'on est toujours content quand on aime sa patrie ».

La musique est modeste comme la chanson, elle semble aussi nous dire qu'elle n'a pas de prétention à l'opéra, pas même au poème symphonique. Elle est originale, mélodique et simple. La dernière phrase du refrain a un petit air gai et sautillant tout à fait plaisant.

Si les lignes qui précèdent nous procuraient

quelques détails sur le ou les auteurs de notre vieille chanson nationale, paroles et musique, nous en serions heureux. C'est dans ce but que nous avons écrit cet article. *Mérine.*



A LA TSERI

CREBLIET étai on bon tserroton. Sè bite l'accutavân riche raque, po cein que savant bin cein que l'ao z'arreverâi se ne terivant pas quand bramavê hu ! ao bin se botsivant pas quand desâi *heu ha !* L'è veré que Crebliet l'avâi on dzerno à reveilli tote lè z'estatue dâo payi et on catalogue de djurement et de sacrement asse gros qu'onna Bibllia. Faillâi l'oûre quand l'étâi à la tserri ! Lè bite fusâvant râ, allâ pi ! quand l'oëssant ti lè nom que Crebliet l'ao criâve. Lo menistre l'avâi prâo asseyi de lo corredzi, mâ Crebliet l'étâi trâo vilhio : lo djurâ étâi trâo prévond dein lo sang.

On coup, noutron sacrementaire l'étâi à la tserri aprî de la routire. On l'oëssâi bramâ du tot liein. Tot d'on coup, vè lè tsintre, vaité lo menistre qu'arreve. L'étâi 'na tant brava dzein que l'étâi amâ de tot lo payi.

Crebliet l'arrête dan son appliâ po dèvesâ on moment avoué lo menistre. Ma fâi stisse l'a profitâ po lâi fère on chapitre su lè djurement, que l'étâi pardieu bin biau de l'oûre. Lâi desâi qu'on sacrement vo dèvorâve lè potte, vo fasâi toodre lo mor, que l'étâi bon po dâi paien ao bin dâi Chinois, et que mimameint lè bite vo crèti-quâvant quand dèvesâvant eintre leu.

Mon Crebliet accutâve sein rein dere, tot vergognâo, quand tot d'on coup lo menistre s'è trovâ lo petit dâ de la man gautse biossi pè on maillon de la tsinna io lè bite terivant. Pouâve pas sè doutâ d'ice, lè bite l'avant teindu on bocon et fasâi dâi mene d'einfè ein deseint :

— Aie ! mon Dieu ! ouaih !

Ma fâi, l'è vègnâi on moment que cein lâi fasâi tant mau, que fasâi dâi veindzeince po sè dèpreindre, et que l'a laissi parti onna raison que l'étâi mé po lo diablo que po lo bon Dieu. Et va ! l'a assebin djurâ po sè soladzî, lo pouïro menistre.

Adan, sein rein dere, Crebliet preind son grayon, et on bocon de papâ et fasâi état d'écrire.

— Que fédè-vo ? lâi fâ lo menistre.

— Rein, so repond Crebliet, vu vito écrire voutra prêire contre lè biossâie, tandu que m'èin rappelo ! *Marc à Louis.*

NE ME PARLEZ PAS DES ANIMAUX

J'E comprends que l'on soit bon pour son propriétaire parce qu'il peut vous mettre à la porte, pour les agents qui peuvent vous passer à tabac, pour un oncle à héritage, pour son député, qui finira peut-être un jour par tenir les promesses qu'il a faites ; mais rien ne me met hors de moi comme ce conseil que me donnent des pancartes affichées partout : « Soyez bons pour les animaux ».

On voit bien que ceux qui nous font cette recommandation n'ont point eu affaire avec des animaux ; on voit bien qu'ils ne les connaissent pas.

Moi, je vous réponds que je n'ai jamais eu à me féliciter de mes rapports avec les bêtes...

Ah ! les sales bêtes !...

Tenez, tout gosse, quand je n'étais pas plus haut que cela, je me souviens qu'on me faisait déjà absorber toute sorte de drogues amères pour me faire évacuer je ne sais quels parasites qui avaient établi leur quartier général dans mon petit intestin.

Plus tard, je me rappelle qu'on dut me saupoudrer les cheveux avec je ne sais quelle poudre insecticide pour en déloger je ne sais quels envahisseurs qui s'y étaient installés pour y vivre à mes dépens.

A six ans, j'ai été pincé jusqu'au sang par une écrevisse ; à sept j'ai été mordu par un chien enragé ; à huit, j'ai été à moitié dévoré par un essaim d'abeilles ; à neuf ans, je donnais gentiment un morceau de pain à l'éléphant du jardin des plantes quand ce gros imbécile, en guise de remerciements, m'envoya une trompe d'eau en pleine figure.

A dix ans, j'ai reçu des taloches pour n'avoir pas voulu manger du hareng trop salé.

A onze ans, j'ai eu une indigestion pour avoir mangé trop de veau.

A douze ans, j'ai reçu un coup de pied d'une vache querelleuse.

A treize, pour avoir farfouillé avec un bâton dans un nid de guêpes, j'ai failli perdre la vue.

A quatorze, on m'a dressé une contravention pour avoir tué un coq d'un coup de pierre.

A quinze, un cheval, à qui je n'avais jamais rien fait, je vous le certifie, s'est amusé à me marcher sur le pied, exprès.

A seize ans, j'ai eu la fièvre tpoïde pour avoir mangé des huîtres.

A dix-sept ans, on m'a servi du chat dans un restaurant en me déclarant que c'était du lapin, de sorte que, depuis ce jour-là, je suis dégouté du lapin et du chat.

A dix-huit, j'ai été empoisonné pour avoir mangé des moules.

A dix-neuf ans, j'ai été mordu par une vipère dans les champs.

A vingt ans, toujours à la campagne, j'ai été embroché par les cornes d'un taureau furieux.

Quand je me suis marié, la première nuit de nos noces, je n'ai pas pu dormir à cause des puces.

Pendant notre voyage de noces, en Italie, ce sont les moustiques qui m'ont empêché de fermer l'œil.

J'ai essayé de faire du jardinage : les mulots, les taupes, les fourmis, les limaces, les pucerons, les hannetons ont dévoré mes semis ; les moineaux ont mangé mes petits pois, les merles ont avalé mes cerises ; et vous voudriez que j'aime les animaux ?

Vous voudriez que j'aime le singe ? grâce auquel un de mes oncles à héritage vient d'être ra-jeuni ; ou le cafard qui nous ronge quand nos affaires ne vont pas ; ou le cancrelat qui s'installe dans nos contrebasses comme chez lui !

Mais, vous-même, oseriez-vous soutenir que vous aimez à rencontrer une araignée le matin, et que les sangsues qu'on suspend après votre ana-